

Nedjma CHERRAD

Université Frères Mentouri Constantine 1

Laboratoire Sciences du Langage Analyse du Discours et Didactique

***Identité (s) et altérité (s) dans Journal d'un oublié
du chahid Mustapha BEKKOUCHE :
Histoire (s), mémoire (s) et témoignage (s)
pour une éducation interculturelle***

Introduction

Une définition de soi ne s'effectue que dans la (re) connaissance de l'autre, ce postulat de base de l'éducation interculturelle nous interpelle à plus d'un titre notamment quand il s'agit de favoriser la rencontre de l'altérité alors que l'un des contextes de cette dernière est un cadre historique manifestement marqué par le conflit.

Par ailleurs, et même s'il est aujourd'hui admis que l'Histoire n'est plus l'apanage des historiens, il n'en demeure pas moins qu'elle soit rarement perçue comme expérience de l'autre ou cheminement vers lui qui s'accomplissent grâce à ses mémoires ou à son témoignage. Nous penchant sur les manuels scolaires d'enseignement/apprentissage du français en Algérie, nous constatons clairement que les témoignages et les mémoires peinent à trouver leur place comme outil pédagogique qui favoriserait le développement d'une éducation intra et interculturelle. Ainsi, il nous paraît

essentiel d'exploiter les mémoires et le témoignage carcéraux du chahid M. Bekkouche dans l'enseignement/apprentissage du français afin de rendre efficiente la dualité et la complémentarité entre l'altérité qu'induisent la langue et la culture françaises et l'identité des apprenants algériens.

La dialectique à laquelle nous faisons face est celle de l'appartenance et de l'ouverture, car appréhendés comme outil pédagogique ce témoignage et ces mémoires carcéraux nous permettent d'amener les apprenants algériens à effectuer un travail de « *distançiation et de discernement* » (M. Abadallah-Preteille, 1996) qui les aidera à adopter une posture de valorisation de soi et d'ouverture sur l'autre. Dans cette perspective, notre réflexion s'articule autour des questions suivantes :

- Comment les mémoires et le témoignage carcéraux d'un chahid, qu'il écrivit dans la langue de l'ennemi qu'il combattait, peuvent être un outil pédagogique au service de l'éducation intra et interculturelle ?
- Comment ces mémoires et ce témoignage carcéraux peuvent-ils contribuer à valoriser l'identité des apprenants algériens et en même temps les amener à accepter et à s'ouvrir sur la langue et la culture de cet autre qui jadis fut ennemi, mais qui aujourd'hui, est un partenaire privilégié à bien des égards ?

Dans cette optique, nous tentons dans notre étude de réfléchir sur la manière de didactiser *Journal d'un oublié* de M. Bekkouche. Ainsi, nous nous inscrivons dans une approche d'enseignement intra-culturel- interculturel dont le pivot est une démarche pédagogique qui modélise l'emploi d'extraits de *Journal d'un oublié* en cours de français langue étrangère.

Cet enseignement, nous l'espérons, permettra aux apprenants algériens de mieux connaître leur (s) propre (s) histoire (s) d'une part, de même que de dialoguer et de s'ouvrir sur la langue et la culture françaises, d'autre part.

1. *Journal d'un oublié* : histoire (s), mémoire (s) et témoignage(s) au service de l'éducation intra-interculturelle

La mémoire souvent empreinte d'émotion et de passion ne peut en aucun cas se substituer à l'Histoire, aussi, est-il nécessaire de faire la distinction entre mémoire et Histoire en classe, mais il est également fondamentale de souligner l'étroite relation qu'elles entretiennent. Dans cette optique, *Journal d'un oublié*, mémoires du chahid Mustapha Bekkouche constitue un document inédit et original qui renouvèle et nourrit les supports pédagogiques de l'approche interculturelle de l'enseignement/apprentissage des langues.

Appréhendé comme support pédagogique *Journal d'un oublié* présente, à notre sens, de nombreuses possibilités d'usage en classe de français langue étrangère. Toutefois, nous choisissons de focaliser notre attention sur la manière de didactiser les trois axes suivants : l'Histoire(s) de l'Algérie, la vie et les combats armés et intellectuels de M.Bekkouche, l'horreur et l'injustice de la colonisation française, la complexité et l'imbrication des événements que le monde connaissait à cette époque. En effet, Mustapha Bekkouche milita au sein du Parti du Peuple Algérien, puis fut membre de l'Organisation Spéciale, cet engagement et ce dévouement à la cause nationale font de lui un incontournable acteur et un témoin privilégié de l'Histoire de l'Algérie. Ainsi, acteur et témoin de son époque, il en « transcrit » l'Histoire pour en -sauvegarder la trace et le souvenir pour les transmettre à la postérité. En « relatant » fidèlement les motifs ainsi que les conditions de son incarcération et en « retraçant » minutieusement le cours d'événements politiques, sociaux ou historiques de cette période dans *Journal d'un oublié*, Mustapha Bekkouche « consigne » non seulement la mémoire mais il « écrit » également l'Histoire.

Ainsi, dans une perspective didactique intraculturelle *Journal d'un oublié* permettra aux apprenants algériens d'approfondir et de parfaire les connaissances de l'Histoire de leur propre pays et d'aller à la rencontre de l'autre sans heurts. En effet, afin d'optimiser la

didactisation de *Journal d'un oublié* nous adoptons le postulat de base de l'éducation interculturelle qui stipule que la compréhension d'une culture autre que celle de l'apprenant requiert de ce dernier la connaissance et la compréhension de sa propre culture dans un premier temps, pour pouvoir ensuite aborder l'autre culture en envisageant un rapport avec « l'autre » et finalement porter un regard sur cet « autre » en construisant une interrelation, pour laquelle, explique M. De Carlo : « *nous avons imaginé un modèle de construction du savoir culturel qui prendrait la forme d'un mouvement de spirale- qui, partant de soi, se projette vers l'autre pour revenir à un moi modifié. Mais ce mouvement n'est possible qu'à condition de réexaminer la vision et les certitudes que nous avons sur nous-mêmes et sur les autres.* » (M. De Carlo, 1998 : 8). De ce fait, en examinant chaque extrait de *Journal d'un oublié* nous mettons en relief la perspective intra ou interculturelle de son usage en classe de français langue étrangère.

1.1. Mustapha Bekkouche militant au sein de l'Organisation Spéciale

Diverses organisations et nombreux mouvements ont lutté pour l'indépendance de l'Algérie pendant la période coloniale. Rarement appréhendée par les manuels d'histoire, l'Organisation Spéciale (l'OS) joua, pourtant, un rôle fondamental tant dans la lutte politique que dans la lutte armée. Militant au sein de l'OS, Mustapha Bekkouche nous permet de mettre davantage la lumière sur les circonstances de création de cette organisation, sur les objectifs qu'on lui assigna de même que sur l'importance qu'elle joua tant sur le plan politique que révolutionnaire.

Le Parti du Peuple Algérien (PPA) qui portait la cause de l'indépendance de l'Algérie depuis sa création par Messali Hadj en mars 1937 fut interdit dès 1939 à l'aube de la 2^{ème} guerre mondiale. Les partisans du PPA militaient dans la clandestinité jusqu'en 1946, date de la création du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques MTLD et de l'Organisation Spéciale OS, afin

de participer à la vie politique publique et de continuer le combat pour l'indépendance algérienne. Mustapha Bekkouche, militant de la première heure de l'OS, participa activement à sa structuration pour ensuite intensément œuvrer politiquement et militairement. M. Kaddache décrivant le parcours d'instruction des militants de l'OS souligne la dualité complémentaire entre leur formation aussi bien politique que militaire : « (...) *ces militants recevaient une formation politique et militaire. Sur le plan politique, on insistait sur le comportement du militant, ses qualités, son rôle, la nécessité du sacrifice, l'attitude face aux forces de police, les rapports avec les masses populaires et dans certaines zones les techniques d'encadrement des manifestations. Les militants recevaient une formation militaire théorique (art de la guérilla, missions individuelles, connaissance des armes, ...) parachevée par des exercices pratiques (manement des armes, manœuvres sur le terrain, fabrication de bombes, etc.* » (1980 : 778). À l'instar des autres militants de l'OS, M. Bekkouche fut soumis à une formation militaire et politique intensive, il devint un révolutionnaire accompli et s'impliqua dans de nombreuses missions et non des moins dangereuses et ce dès 1949.

Les nombreuses opérations militaires menaient avec succès par l'OS éveillèrent les soupçons de la police coloniale qui accentua ses recherches et multiplia ses rafles afin d'arrêter les militants de l'organisation. La découverte et le démantèlement de l'Organisation Spéciale en 1950 ne furent pas sans conséquence aussi bien sur les membres de l'OS -dont 400 ont été arrêtés- que sur le devenir du PPA et du MTLD. Se penchant sur l'histoire de l'Organisation Spéciale M. Kaddache nous explique que : « *la découverte de l'OS par la police en 1950 fut à l'origine de la violente répression qui frappa non seulement les responsables et les militants de l'O.S, mais également ceux du mouvement légal, le MTLD. Cette répression revêtit plusieurs aspects et fut durement ressentie par l'organisation nationaliste. Le PPA-MTLD apparut une nouvelle fois comme le parti nationaliste populaire d'avant-garde, toujours rehaussé par le martyr de ses militants* » (1980 : 778). Mustapha Bekkouche comme ses frères

d'arme de l'OS et les militants du MTLD ont été victimes d'une très grande vague d'arrestation et de répression. À leur sortie de geôle, tous furent convaincus de la nécessité d'une lutte armée dont le seul et unique objectif était l'indépendance de l'Algérie.

1.2. Mustapha Bekkouche dans les geôles et les camps d'internement de la France coloniale

M. Bekkouche dédia puis donna sa vie à l'Algérie comme en témoignent ses engagements et son ultime sacrifice. Il fut militant de l'Organisation Spéciale, puis dès sa dissolution il devint un membre actif au sein du Front de Libération Nationale et pris les armes comme combattants au sein de l'Armée de Libération Nationale. Cette abnégation à la cause algérienne valut à M. Bekkouche de connaître l'enfer des prisons et des camps d'internement de la France coloniale.

Dans son ouvrage *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence* S. Thénault identifie trois périodes distinctes de l'Histoire de l'internement durant la période de la colonisation française en Algérie 1830- 1962. Nous focalisons notre attention sur la 3^{ème} période de l'histoire de ce système pénitentiaire, car c'est durant cette dernière que M. Bekkouche fut maintes fois emprisonné durant des périodes plus ou moins longues et ce dans les prisons de Batna, celle du Coudiat à Constantine où il écrivit *Journal d'un oublié*, celle de Barberousse à Alger et celle de Berouaghia à Médéa. S. Thénault explique que cette période s'étend du début de la 2^{ème} Guerre Mondiale jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962, par ailleurs elle affirme que durant cette période : « *l'internement s'inscrivait dans un régime répressif nouveau. Il s'arrimait désormais à la surveillance et à la répression politique. Devenu synonyme d'enfermement, il se confond avec l'histoire des camps.* » (2012 : 305).

En plus des prisons coloniales, M. Bekkouche connut également l'horreur des camps d'internement. Sous la III^{ème} République

Française, en 1938, fut adoptée une législation qui permit d'ouvrir les « centres de séjours surveillés » doux euphémisme pour désigner les camps d'internement. Ces « centres de séjours surveillés » qui prolifèrent dès 1944 furent désignés dès 1956 par un autre bel euphémisme celui de « centres d'hébergement ». L'incarcération ne concernait pas uniquement les combattants du FLN, en effet, S. Thénault souligne avec force que : « *l'internement servait à neutraliser ces ennemis qu'étaient les partisans de l'indépendance, militants nettement engagés mais aussi tous ceux partageant leur cause ou susceptibles de les aider. Au-delà des nationalistes du FLN ou du MNA, les communistes, les syndicalistes, les réformistes musulmans, leurs sympathisants supposés et leurs proches étaient concernés.* » (2012 : 284). Interné dans le camp d'El Milia M. Bekkouche y fut exécuté en novembre 1960.

1.3. Mustapha Bekkouche : une vision plurielle de l'histoire

Dans *Journal d'un oublié*, Mustapha Bekkouche, acteur et témoin de son temps, met en relief, grâce à la rigueur et à la finesse des observations de son récit, l'importance de la micro-histoire et nous met par là même en garde contre les pièges d'une Histoire linéaire et unifiée. En effet, *Journal d'un oublié* micro-histoire de ce chahid laisse émerger la richesse de l'Histoire qui s'inscrit dans la pluralité et qui la privilégie.

Il est illusoire de penser et de croire en une seule Histoire car elle ne peut être que plurielle. Toute volonté de l'homogénéiser en un seul et unique discours, tout désir de l'épurer des multiples et divergentes voies qui la tracent ou des voix qui l'habitent est une imposture. M. Bekkouche s'inscrit dans le sillage de cette pensée et s'en fait l'écho en soulignant avec force que même si les Algériens furent unis dans leur lutte contre le colonisateur des dissensions apparurent. M. Bekkouche regrette cette dissension car profitable à d'autres, mais en aucun cas il ne la passe sous silence, bien au contraire, il en rend compte :

- « *Dissension au sein des Algériens « Les centralistes, les massalistes, quand donc n'entendrons-nous plus parler de cette histoire ? des salauds de part et d'autre exploitent cette situation pour aiguïser leur langue et assouvir leur haine » (p. 43)*
- « *Les massalistes refusent de signer avec nous les lettres aux députés leur annonçant notre intention de faire une grève et leur demandant d'intervenir auprès des autorités pour hâter la procédure. Ils disent que c'est déshonorant de faire intervenir certains députés dont nous avons dénoncé la « préfabrication ». » (p. 63)*
- « *J'ai frappée quelqu'un, et il fallait que je le fasse ou un autre à ma place, pour arrêter les tentatives des massalistes pour nous mener la vie dure. Nous sommes maintenant convaincus de ne pas avoir eu tort de parler de « maraboutisme politique ». » (p. 106)*

Il serait imprudent de notre part de faire fi des divergences qu'ont connues les Algériens durant leurs combats (j'insiste sur le pluriel, car le combat ne fut pas seulement armé). Les dissensions qu'évoque M. Bekkouche s'inscrivent non seulement dans l'Histoire de l'Algérie mais elles l'écrivent également comme le constate S. Thénault : « *Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le Parti du Peuple Algérien (PPA) s'était doté d'une vitrine légale le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD). Il était déchiré en deux tendances, l'une soudée autour de Messali, l'autre opposée. Il en arrivait à l'implosion au moment où quelques-uns de ses militants décidèrent de passer à l'action armée. Ces hommes déterminés créèrent en même temps une nouvelle organisation : le FLN (...) Ses fondateurs espéraient rallier des militants nationalistes encartés au PPA-MTLD. Ils pensaient que les militants seraient de fait convaincus de les rejoindre, au nom de la lutte pour l'indépendance qui venait d'être déclenchée. Messali résista à ce coup de force en formant un concurrent : le Mouvement National Algérien (MNA) » (2012 : 275).* Cette discorde et ses désaccords au sein des organisations de lutte pour l'indépendance de l'Algérie furent pour la France coloniale l'occasion de mener une politique de répression qui se traduisit par

de grandes vagues d'arrestation dans les rangs des militants de la cause algérienne.

Ainsi, dans une perspective intraculturelle qui prône, tout d'abord et avant tout, la connaissance de sa propre Histoire pour mieux connaître et comprendre celle de l'autre ; il demeure nécessaire de lever le voile sur ces dissensions et de mettre à jour ces zones d'ombre longtemps tues dans une détermination de transmettre une seule Histoire en l'homogénéisant à souhait.

L'éducation interculturelle dans une optique intraculturelle attire notre attention sur le danger que représente une Histoire unique et aseptisée qui amènerait à la construction d'une identité « craquelée » qui, ignorant son passé, ne peut appréhender son présent ni construire son futur.

1. 4. *Mustapha Bekkouche : témoignages de l'injustice et de la torture de la France coloniale*

Éduquer à l'interculturel, c'est encourager à l'ouverture sur l'altérité en acceptant l'autre dans sa singularité. Ce postulat de base de l'éducation interculturelle est certainement mis à mal quand une grande partie de la relation avec cet autre s'inscrit dans l'horreur de la colonisation. Dans *Journal d'un oublié*, M. Bekkouche rend minutieusement compte de deux atrocités coloniales : l'injustice et la torture.

Dès le début de la Guerre d'Indépendance d'Algérie, le gouvernement français se dota de législations dites d'exception qui modifièrent -pour ne pas dire dénaturèrent- le système judiciaire. En effet, la loi d'état d'urgence appliquée en Algérie d'avril 1955 jusqu'en 1960 a rendu possible et légale la possibilité : premièrement, d'arrestation et de détention sans contrôle judiciaire, deuxièmement, la compétence de la justice militaire ainsi que troisièmement, l'assignation à résidence de toute personne dangereuse pour la sécurité de l'ordre public. De ce fait, cet arsenal juridique permettait à l'état français de mener une politique répressive en toute impunité

contre non seulement les combattants de l'Armée de Libération Nationale, mais également les membres du bureau politique du Front de Libération Nationale de même que tout Algérien qui soutiendrait la cause de l'indépendance algérienne.

Dans son article *Justice et droit d'exception en guerre d'Algérie (1954-1962)*, Sylvie Thénault examine avec beaucoup de minutie le fonctionnement du système juridique français pendant la guerre d'indépendance d'Algérie et affirme que « *Pendant la guerre d'indépendance algérienne, la justice constitua une des armes du combat contre les nationalistes et ceux qui les soutenaient. Fondée sur des législations d'exception, cette intervention fut massive et impliqua d'emblée les tribunaux militaires. L'ensemble de la guerre fut d'ailleurs marqué par un processus de militarisation de la justice. Cette répression judiciaire eut pour principal effet la multiplication des peines capitales dont 200, environ, furent suivies d'exécution. La magistrature d'Algérie fut d'une certaine façon mobilisée contre l'ennemi algérien* » (2013 : 71).

M. Bekkouche témoigne de l'injustice en évoquant un système judiciaire partial au service d'une France qui pourtant se proclame démocratique et pays des Droits de l'Homme mais qui bafoue allégrement ces dits droits :

- « *Ma demande de mise en liberté provisoire est rejetée. Motif : maintien nécessaire à la manifestation de la vérité. Formule toute faite par laquelle on peut nous maintenir éternellement en prison, car la vérité ne peut pas se manifester. Elle est manifeste et on ne veut pas la voir. Si c'est un procès d'intention qu'on veut faire, rien de plus facile. Un procès d'opinion et qu'on ne parle plus de Démocratie.* » (p. 23)
- « *La privation de droits civiques n'a pas de sens non plus, étant donné qu'en Algérie, aucun musulman ne jouit de ces droits. Il n'y a pas de droits pour l'Algérien, c'est la loi du régime. On aura beau crier que l'Algérie c'est la France, nul ne sera dupe, car la différence est par trop grande, l'histoire, la géographie, les mœurs,*

la langue mise à part. Sans jouir d'aucun droit, nous sommes astreints à tous les devoirs » (pp. 64-65)

- *« L' « état d'urgence » prévu par le gouvernement et dont nous apprenons les détails est un camouflage de l'état de siège. L'épée de Damoclès est installée : à quelle allure va-t-elle fonctionner ? Une fois de plus, on veut pousser un peuple au désespoir. Nous ne serions pas étonnés d'être rejoints par beaucoup de militants de tous les partis nationalistes. Museler l'opposition, entourer l'Algérie d'un mur de silence- mur que ces événements ont percé-et y faire tout ce que l'on veut. Les tribunaux militaires vont siéger nuit et jour. Rien n'arrêtera plus la Répression. L'enchaînement se fera de lui-même. » (p. 35)*

La torture, sujet tabou qui a fait coulé beaucoup de sang et beaucoup d'encre est mise à nue dans *Journal d'un oublié*. Certes, sa pratique est interdite depuis les conventions de Genève en 1949, toutefois, la France coloniale permit à ses forces, entre autres militaires, de torturer en Algérie sous le sceau du secret car elle était elle même signataire des conventions de Genève. S'appuyant sur l'article de G. Périès (1997), S.Thenault et R.Branche expliquent que : « *« Interrogatoire » est en effet devenu le « synonyme légal » 3 de torture : le mot se décline en « interrogatoire sous la contrainte », « interrogatoire contraint », « interrogatoire musclé » mais il désigne toujours la même réalité. »* » (2000 : 57). Développant et illustrant leurs propos qui concernent les techniques de torture les deux chercheuses affirment que : « *L'usage de l'électricité pour faire parler des suspects ou des prisonniers a pu être vanté pour cette raison : contrairement à d'autres sévices, cette méthode — aussi efficace que d'autres — ne laissait pas de séquelles durables. Les réserves de certains militaires sur ce point peuvent être rattachées à des considérations éthiques. Il faut aussi se souvenir que certains nationalistes, inculpés de participation à la rébellion, déclarent que les aveux obtenus d'eux l'avaient été sous la torture. Or, devant la justice, les traces de ces tortures sont les seules preuves qu'ils pouvaient alléguer. Sans traces visibles qu'un médecin*

peut constater, il n'y a pas eu de torture ». (2000 : 58). Nombreux sont les témoignages des combattants de l'ALN, des militants du FLN et des citoyens « ordinaires » qui relatent les violences des tortures dont ils ont été victimes : « *Les témoignages sur les lieux de torture prouvent que les militaires français qui recourent à de tels procédés ont conscience de cette dimension. Les prisonniers trop abîmés sont souvent gardés au secret en attendant qu'ils se remettent ou soignés dans les lieux mêmes où ils ont été interrogés. Certains sont aussi exécutés sommairement à la suite d'interrogatoires trop violents. Dans les deux cas, il s'agit de détruire ou d'effacer les traces visibles des tortures infligées aux prisonniers : le secret est ainsi préservé.* » (2000 : 59)

M. Bekkouche membre de l'O.S et combattant au sein de l'ALN fut lui-même victime (et sans doute l'une des premières) des atrocités de la torture durant ses nombreuses incarcérations, il écrit sans concession sur cette pratique abjecte :

- « *Nous avons appris que l'un des deux détenus qui ont été pris par la police en janvier et qui, après avoir été torturés, ont été transférés à Philipeville* » (p. 47)
- « *Trois relaxés. « Ravitailleurs » était l'accusation. Leur histoire est convaincante sur les procédés de la police et des gendarmes. Ces trois hommes étaient employés par un colon musulman. Les colons européens, ses voisins (parmi lesquels certains on été incorporés comme « réservistes ») ont voulu lui prouver leurs sentiments de « bon voisinage ». Les réservistes arrêterent ses trois employés pour « avoir ravitaillé les fellaghas » et les torturèrent avec raffinement. Ils les ont pendus par les bras pour leur faire dire qu'ils ont « accueilli les hors-la-loi sur ordre de leur patron », le colon musulman » (p. 77)*

Ce témoignage nous est fondamental car il nous permet de connaître « l'autre » dans des circonstances tragiques à savoir les atrocités de la colonisation à travers des actes vils comme l'injustice et la torture. Toutefois, circonscrire la relation entre Algériens

et Français dans ce seul et unique contexte de guerre n'encourage pas le dialogue entre ces derniers, bien au contraire cela l'entrave. Par ailleurs, nier ces vérités historiques reviendrait à être révisionniste. Cependant, transmettre le témoignage de ces souffrances et leur mémoire, ne rien occulter des heures sombres de la colonisation et reconnaître les fautes du passé, permet dans une perspective interculturelle de connaître la nature d'une partie de l'Histoire qui lie l'Algérie à la France.

L'éducation interculturelle dans sa dimension humaniste incite à connaître et à reconnaître tous les faits et les événements historiques quelques soient leur nature, leurs motivations ou leurs implications. Car cette connaissance et cette reconnaissance permettra d'éviter toute manipulation ou instrumentalisation qui pervertiraient l'Histoire et qui s'érigerait en obstacle au dialogue interculturel. Enfin, connaître et reconnaître cette partie de l'Histoire algérienne et française aidera à éluder tout enracinement dans le passé qui biaiserait les rapports actuels ou futurs.

1.5. L'Histoire est un jeu de miroir

L'histoire est un jeu de miroir qui multiplie les points de vue et les effets de sens. Cette complexité est évidente et toute volonté de la schématiser s'avère, le plus souvent, inféconde. Le 8 mai 1945, date sombre dans l'histoire algérienne, est paradoxalement, célébré à travers le monde. Dans *Journal d'un oublié* M. Bekkouche note :

- « *Quelqu'un nous raconte quelques événements de mai 45. Récits macabres, scènes atroces, surtout ces femmes qu'on mitraille et qui courent, éplorées, à la rencontre d'un train en marche. Le narrateur était un caïd dans la région. Il fut arrêté pour avoir osé protester contre les massacres. Il démissionna un an après sa... (page déchirée)* » (p. 30).

Ce témoignage des événements du 8 mai 45 en Algérie, nous permet de prendre conscience que l'Histoire est la résultante de plu-

sieurs lectures qui produisent une Histoire particulière reflétant différentes visions du monde. Si le 8 mai 1945 le monde célèbre l'armistice est donc la fin de la II^{ème} guerre mondiale, l'Algérie commémore les macabres événements de Sétif et Kharrata. Prisonnier politique algérien en mars 1955, M. Bekkouche privilégiera son Histoire en rapportant le témoignage du caïd sur ces funestes événements. En effet, le 8 mai 1945 le peuple algérien sortit manifester pour montrer son désir de liberté et son dévouement à la cause de l'indépendance de l'Algérie. Cette forte mobilisation des Algériens et surtout dans l'Est, fut réprimée dans le sang par les forces de la colonisation française comme le décrit M. Kaddache : « *Les manifestations du 8 mai 1945 furent suivies dans le Constantinois par un mouvement insurrectionnel. L'ampleur de la révolte et la férocité de la répression ont donné à ce qu'on a baptisé pudiquement « événements de mai 1945 » une dimension historique telle qu'il faut y voir une première origine du 1^{er} novembre 1954 et de la guerre de libération nationale* » (1980 : 702)

Mobilisé dans une perspective interculturelle, ce témoignage sollicite deux lectures de l'Histoire : une lecture sur la scène mondiale et une autre lecture sur la scène algérienne. L'objectif est de montrer aux apprenants algériens l'imbrication des événements qui sont souvent inextricables, la primauté étant donnée à la connaissance et à la compréhension de sa propre Histoire mais en l'inscrivant nécessairement au sein d'une autre Histoire.

1.6. Histoire, altérité et enjeux nationaux

Les manuels d'Histoire sont certes riches d'enseignements, toutefois, très sensibles aux idéologies du pouvoir, ces derniers -faute de vigilance- se voient imposer ce qui doit être enseigné. Mais l'éducation interculturelle accorde une valeur inestimable aux témoignages car ces derniers mettent en exergue des événements, des faits et des personnages dont parfois l'Histoire-officielle- fait l'impasse ou s'en détourne.

« *Création à Alger du Comité d'Action Démocratique (CDA) en Algérie. Une centaine d'intellectuels, paraît-il, de toutes tendances de toutes confessions. Cela rappelle la terminologie communiste. Si ces intellectuels sont des communistes, leur action n'a pas beaucoup d'efficacité en dehors de leur milieu habituel. Si ce sont des hommes non communistes, un pas est fait et une brèche ouverte dans le milieu européen. Jusqu'à quand les Européens, les Israélites surtout, vont-ils regarder faire sans réagir, sans crier halte à l'injustice ? Jusqu'à quand vont-ils vivre dans cette insécurité. Les Israélites en tout cas n'ont pas l'air de s'apercevoir de cette insécurité. Depuis José Aboulker qui, pendant les événements de Mai 1945, a pris courageusement la défense des Algériens contre la répression, aucun Israélite n'ose souffler mot. Ils semblent indifférents à ce qui se passe autour d'eux. » (pp. 37-38)*

Éclairé par une perspective interculturelle plurielle, ce témoignage de M. Bekkouche nous rappellera que la cause algérienne fut embrassée par tous les amoureux de la liberté et qu'elle ne fut pas seulement plaidée par les Algériens musulmans, les familles Aboulkir et Chaulet en sont la preuve.

Dans une optique interculturelle, ce témoignage aidera à reconnaître la diversité des communautés algériennes et aidera également à ne pas généraliser et à nuancer les prises de position des Français quant à la colonisation française. Certes, la France a colonisé l'Algérie, mais nombreux sont les Français à avoir milité pour une Algérie libre, indépendante et souveraine. Aussi, retracer le parcours de ces derniers contribuerait-il à donner une vision plus complète et surtout plus cohérente de l'Histoire de l'Algérie.

- « *A propos de l'Algérie, Senghor aurait proposé « une République algérienne fédérée ». Nous ne sommes pas français et nous ne voulons pas l'être. C'est la première chose qu'il faut que tout le monde sache. L'Algérie n'étant pas française, nous sommes sûrs que tous ses habitants y vivront en paix et la France trouvera mieux son intérêt. » (p. 72)*

Intellectuel, militant et combattant, M. Bekkouche ne peut se résigner à l'idée d'une Algérie française, même si Senghor perçoit en la possibilité d'une « République algérienne fédérée »

1.7. Histoire, identité (s) et enjeux internationaux

Il est toujours nécessaire d'avoir un panorama complet des événements pour comprendre un fait dans sa totalité et sa complexité. Fin analyste politique, grand connaisseur de la scène internationale, Mustapha Bekkouche en brosse un tableau exhaustif et nous livre les enjeux ainsi que les implications pour l'Algérie. En effet, en érigeant des ponts entre les mouvements de décolonisation à travers le monde et la Guerre de Libération d'Algérie comme expérience spécifique, le chahid Mustapha Bekkouche examine savamment et pertinemment la dialectique de l'universel et du particulier mais dont les mutuelles résonnances demeurent fortement enchevêtrées.

- « À la conférence de Bandoeng, 29 pays sont représentés. C'est une conférence de plus –après Berlin, Genève, etc.- dirait-on, si celle-ci ne réunissait que les peuples asiato-africains ; peuples qui ont été plus au moins colonisés. À l'ordre du jour figure la question du colonialisme et de la liberté des peuples à gérer leurs propres affaires. À travers la personne de Chou En-Lai (Chine) se projette l'ombre de la Russie, ce qui enlève à cette conférence un peu de sa valeur, au regard des Occidentaux. Au reste, ceux-ci croient que les gens de couleur sont incapables de quoi que ce soit. Le « Comité de libération d'Afrique du Nord » a envoyé des délégués : 1 pour chaque pays d'Afrique du Nord. Espérons qu'à cette conférence, on parlera de l'Algérie en tant que peuple et Nation » (p. 79)
- « En Tunisie, intense agitation de « Présence française ». Au Maroc, le terrorisme continue. En Indochine, Bao-Daï est menacé de déchéance de son titre d'empereur. Constitution d'un « Comité révolutionnaire ». Le sang coule à flots, en Indochine et partout où la France règne. Le colonialisme ne lâchera donc pas, dans l'intérêt de la France et de ce qui était son empire ? La renonciation

par l'Angleterre à ses colonies a provoqué la naissance du Commonwealth britannique. L'Angleterre est beaucoup plus puissante qu'avec son ancien empire. Elle a fait de ses anciennes colonies des pays libres, mais reconnaissants » (p. 102)

Les fines et précieuses observations que nous fournit Mustapha Bekkouche mettent en évidence la nécessité de contextualiser l'Histoire de l'Algérie sur la scène mondiale dont elle reste fortement tributaire. En effet, les luttes pour l'indépendance sont une mosaïque d'Histoire (s) et une multitude d'expériences aussi bien collectives qu'individuelles. Ainsi, le chahid Mustapha Bekkouche plaide pour une « lecture » globale de ces luttes sans pour autant nier leur contexte particulier.

En effet, l'éducation interculturelle incite à la contextualisation, car cette dernière vise à mieux faire comprendre les incidences internationales sur l'Histoire de l'Algérie. Cette compréhension ne peut être pertinente que si elle embrasse, croise et allie les faits mondiaux aux faits régionaux. En outre, M. Bekkouche met également en relief la pluralité des contextes historiques et la diversité des possibilités de leur interprétation, de ce fait, il nous montre, encore une fois, que toute acception et perception uniques de l'Histoire relèvent de l'imposture.

2. Conclusion

Aujourd'hui et dans nos sociétés actuelles, nous vivons et nous constatons de plus en plus la menace que représentent la manipulation et l'instrumentalisation de l'Histoire ainsi que l'enracinement dans le passé sans perspective d'avenir. Ces dérives qui sont, généralement, savamment orchestrées mènent vers le repli identitaire et la xénophobie.

Journal d'un oublié, témoignage brut du martyr M. Bekkouche relève, certes, de l'émotion et du vécu de ce chahid, mais son intelligence sa perspicacité et la finesse de ses analyses font que ce témoignage peut facilement se substituer à L'Histoire comme discipline.

Journal d'un oublié, témoignage de l'historien et politologue M. Bekkouche est, à notre sens, l'outil didactique par excellence dans une éducation interculturelle car il permet dans un, premier temps, le dialogue avec l'autre et son acceptation tout en favorisant la (re) construction identitaire. Dans un second temps, il œuvre contre la généralisation et plaide contre l'hégémonie, la schématisation et surtout l'omission.

Inclus dans les programmes d'enseignement, *Journal d'un oublié* réalisera le vœu du chahid intellectuel M. Bekkouche éduquer des générations fières de leur Histoire construisant ainsi un florissant avenir.

Bibliographie

- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. & PORCHER, L. (2001), *Éducation et communication interculturelle*, PUF, 2^{ème} Édition.
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1996), *Vers une pédagogie interculturelle*, Anthropos.
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. & PORCHER, L. (1998), *Éthique de la diversité en éducation*, PUF.
- BEKKOUCHE, M. (2002), *Journal d'un oublié*, Éd ANEP
- DE CARLO, M. (1998), *L'interculturel*, Clé International, Paris. KEAST, J. (dir.), (2007), *Diversité religieuse et éducation interculturelle. Manuel à l'usage des écoles*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- KADDACHE, M. (1980), *Histoire du nationalisme algérien, question nationale et politique algérienne 1919-1951*, tome II, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, Alger.
- LE BERRE, M. B. (1998), « de la civilisation à l'anthropologie culturelle », dans *Cahiers Pédagogiques* n° 360, pages 54-55.
- THENAULT, S. (2012), *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale, camps, internements, assignations à résidence*, Éditions Média-Plus, Constantine, Algérie.
- THENAULT, S. (2013), « Justice et droit d'exception en guerre d'Algérie (1954-1962) » dans *Les Cahiers de la Justice* n°2 pages 71 à 81 <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-justice-2013-2-page-71.htm>
- THENAULT, S & BRANCHE, R. (2000), « Le secret sur la torture pendant la guerre d'Algérie » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps. Le secret en histoire* n°58 pages 57-63. <https://doi.org/10.3406/mat.2000.404251>, https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2000_num_58_1_404251